

### MAIRIE DE DIJON

## PALAIS DES ETATS DE BOURGOGNE DIRECTION REGLEMENTATION

#### DE L'ESPACE PUBLIC

1, rue Sainte Anne

Le 27 août 2024

conformément à l'arrêté municipal du 10 juillet 1998, BEAUDART DEMENAGEMENT – 29 rue de Poulainville – 80000 AMIENS, est autorisé à arrêter un véhicule sur trottoir,

## LE TEMPS DU CHARGEMENT ET DU DÉCHARGEMENT

PLACE DARCY, au droit du numéro 23, dans les conditions ci-dessous définies:

cheminement piétons : Un passage d'1,40 mètre de largeur minimum sera préservé sur le trottoir pour le passage des piétons

Les accès aux immeubles et aux commerces resteront dégagés en permanence.

circulation véhicules : La chaussée restera dégagée

signalisation: - cônes de Lübeck pour délimiter le véhicule,

# Les 03 et 04 septembre 2024.

engager l'entière responsabilité du bénéficiaire de la présente autorisation. Tout dommage susceptible de survenir à l'occasion des opérations susvisées pourra





L'Adjointe déléguée à la propreté de la ville, aux travaux, aux équipements urbains et aux mobilités,

Dominique MARTIN-GÉNDRE

Autorisation à apposer derrière le pare-brise du véhicule